

# La chanson d'actualité, de Louis XII à Henri IV

Cahiers V. L. Saulnier | 36



Plus d'un siècle après les travaux pionniers d'Auguste Le Roux de Lincy et d'Émile Picot sur les « chants historiques », au moment où les sources premières deviennent plus accessibles, les études littéraires, historiques et musicologiques joignent, dans ce volume, leurs forces pour renouveler le regard sur la chanson dite d'actualité. Dès le début du <sup>xvi</sup>e siècle, à travers de minces plaquettes gothiques, des soldats, des aventuriers, des clercs, de simples bourgeois témoignent par des chansons des conflits qui les divisent. Textes aux airs bien souvent perdus, inscrits en profondeur dans l'histoire de leur temps, leurs chansons participent à l'œuvre de propagande des parti(e)s en présence au fil des conflits qui agitent le siècle. Elles rassemblent aussi des communautés, notamment dans la commémoration des événements et des figures qu'elles illustrent.

Les contributions de ce volume se consacrent aux supports et aux sources qui nous donnent accès à ces airs et à ces textes (chansonniers, paroliers, placards, minutes de procès, etc.), et elles en montrent toute la diversité générique et formelle : chansons historiques, chansons spirituelles, chansons à boire... Elles visent à définir la poésie du genre (si genre il y a), sans oublier ce que ces textes nous disent de leur réception et de leur diffusion. L'investigation porte aussi sur le statut de la vérité, sur l'utilisation de la rumeur et d'une rhétorique propagandiste, car les nouvelles véhiculées dans ces chansons, comme dans d'autres textes d'actualité, sont le fait d'auteurs, parfois anonymes, qui peuvent prendre fait et cause pour un parti ou une idée, notamment dans le cadre des guerres de Religion. Le dialogue des différentes disciplines sollicitées aide à cerner les codes qui régissent ces chansons, à dégager leurs spécificités textuelles et musicales, mais aussi à les réinscrire au plus près de leur contexte historique et à saisir leur influence et leurs modalités d'action.

Illustration : *L'Enfant prodigue chez les courtisanes. Allégorie des cinq sens* (détail), huile sur bois, <sup>xvi</sup>e siècle, Paris, musée Carnavalet © Bridgeman Images

LA CHANSON D'ACTUALITÉ, DE LOUIS XII À HENRI IV

**Derniers ouvrages parus**

*Le Mépris de la cour. La littérature anti-aulique en Europe (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)*  
Nathalie Peyrebonne, Alexandre Tarrête & Marie-Claire Thomine (dir.)

*Îles et Insulaires (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*  
Frank Lestringant & Alexandre Tarrête (dir.)

*Paris, carrefour culturel autour de 1500*  
Olivier Millet & Luigi-Alberto Sanchi (dir.)

*Poésie et musique à la Renaissance*  
Olivier Millet & Alice Tacaille (dir.)

*L'Unité du genre humain. Race et histoire à la Renaissance*  
Frank Lestringant, Pierre-François Moreau & Alexandre Tarrête (dir.)

*L'Expérience du vers en France à la Renaissance*  
Jean-Charles Monferran (dir.)

*La Poésie à la cour de François I<sup>er</sup>*  
Jean-Eudes Girot (dir.)

*Contes et discours bigarrés*  
Marie-Claire Thomine (dir.)

*La Renaissance de Lucrèce*  
Emmanuel Naya (dir.)

Cahiers V.L. Saulnier  
36

# La chanson d'actualité, de Louis XII à Henri IV

sous la direction de  
Olivier Millet, Alice Tacaille et Jean Vignes

SORBONNE UNIVERSITÉ PRESSES  
Paris

Ouvrage publié avec le soutien de l'Association V.L. Saulnier,  
du CELLF et du Conseil scientifique de Sorbonne Université

Les SUP sont un service général de la faculté des Lettres de Sorbonne Université

© Sorbonne Université Presses, 2021  
ISBN de l'édition papier : 979-10-231-0638-1  
ISBN de ce PDF : ●●●●●●●●

Mise en page 3d2s/Emmanuel Marc Dubois (Paris/Issigeac)  
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren

**SUP**

Maison de la Recherche  
Sorbonne Université  
28, rue Serpente  
75006 Paris

tél. : (33)(0)1 53 10 57 60  
fax : (33)(0)1 53 10 57 66

[sup@sorbonne-universite.fr](mailto:sup@sorbonne-universite.fr)

<https://sup.sorbonne-universite.fr>



## CONCLUSIONS

*Jean Vignes*

Une première conclusion se dégage des travaux ici rassemblés : la chanson d'actualité est un objet méconnu du grand public mais dont on a pu voir qu'il intéresse, voire passionne, un nombre croissant de jeunes chercheurs, parmi les plus brillants de disciplines aussi diverses que l'histoire, l'histoire du livre, l'histoire de la musique et la musicologie, l'histoire littéraire et la poétique, l'étude du folklore et l'ethnomusicologie, sans oublier des artistes et des interprètes d'aujourd'hui, qui, comme Esther Labourdette et Miguel Henry, sont aussi des chercheurs, et se plaisent à faire revivre ce répertoire oublié, de façon « historiquement informée ».

Avec l'immense corpus des chansons d'actualité du xvi<sup>e</sup> siècle, nous partageons un objet commun, particulièrement polymorphe et complexe, sur lequel nos recherches ne peuvent vraiment progresser que par l'échange et par la confrontation de nos démarches respectives. Il ne s'agit pas de renoncer à chacune de nos spécialités, à nos compétences propres, bien au contraire, mais plutôt de leur permettre de dialoguer, pour nous éclairer mutuellement. Le monde académique a longtemps eu tendance à encourager, pour le meilleur et pour le pire, la spécialisation disciplinaire ; aujourd'hui encore, le découpage institutionnel en « unités de formation et de recherche » ou en départements, tend trop souvent à isoler les chercheurs dans leurs savoirs respectifs. Mais il nous appartient d'ouvrir les portes, de lancer des passerelles, et de susciter les occasions d'échanges, non seulement pluridisciplinaires mais proprement interdisciplinaires. En tant qu'éditeurs de ce volume, nous tenons à remercier les responsables de nos centres de recherche qui ont cru à un tel rapprochement et qui l'ont favorisé : le Centre V.L. Saulnier en premier chef (fidèle à son illustre inspirateur, dont on sait à quel point il aimait à explorer les liens entre littérature et musique de la Renaissance), mais aussi ses partenaires pour l'occasion, deux unités de recherche de Sorbonne Université associées au CNRS, le CELLF (littératures françaises) et l'IreMus (musicologie), enfin l'équipe d'accueil CERILAC (lettres, arts, cinéma) de l'université Paris Diderot.

Si l'on tente d'esquisser une synthèse des enseignements qui peuvent se dégager de ces travaux, un premier constat s'impose : la chanson d'actualité est

un domaine immense, extraordinairement divers et complexe, mais dont ne nous sont parvenus, pour ce qui concerne le xv<sup>e</sup> siècle, que des vestiges plus ou moins épars, assurément lacunaires. L'impression dominante est que nous sommes réduits à n'observer, selon la formule consacrée, que « la partie émergée d'un iceberg ». Autant dire que toute conclusion ne peut être ici avancée qu'avec la plus extrême prudence, et sous réserve de nouvelles découvertes qui permettraient de l'infléchir ou obligerait à la remettre en doute.

280

La question des modes de diffusion, dont se sont saisies plusieurs études, illustre exemplairement le caractère partiel de notre information. Bien évidemment, la chanson connaît avant tout une *diffusion orale*, et par conséquent essentiellement éphémère, qui par nature nous échappe aujourd'hui. Comme on parle d'un couteau sans lame, dont on aurait perdu le manche, on serait tenté d'affirmer que l'objet paradoxal qui nous réunit est une vieille chanson dont l'air s'est évanoui et dont nous avons oublié les paroles ! Pourtant, notre objet existe bel et bien : d'innombrables traces subsistent, qu'il nous appartient de retrouver et de croiser pour faire revivre certaines chansons. C'est à quoi nous nous sommes attachés dans ce volume. De la *diffusion manuscrite* des airs et des textes, il fut assez peu question, sinon à travers la précieuse collection du chirurgien Rasse des Neux, mais cet exemple, comme celui de son ami Pierre de L'Estoile, suffit à imaginer l'ampleur du phénomène, en même temps que la relative précarité du support manuscrit. La diffusion imprimée, en revanche, a été largement envisagée, dans toute sa diversité : placards, plaquettes, recueils dit *paroliers* ou *chansonniers*, imprimés à Paris, Lyon ou Rouen (dans la plupart des cas), avec ou sans privilège, avec ou sans indication de timbre, et plus rarement avec une musique notée. La dimension relativement élitiste de ce mode de diffusion a été soulignée : la chanson imprimée vise ceux qui savent lire, et ceux qui ont les moyens de l'acheter. Un gros marché au demeurant, qui va croissant au fil du siècle, comme en témoignent le nombre d'exemplaires conservés, et l'existence d'imprimeurs-libraires plus ou moins spécialisés comme la famille Bonfons à Paris ou la famille Rigaud à Lyon.

Liée à celle de la diffusion, mais pourtant bien différente, la question du succès des chansons a souvent été posée, sans jamais oublier que les plus chantées (air et paroles) ne sont pas nécessairement les plus copiées, les plus souvent imprimées. À quoi bon gaspiller du temps, de l'encre et du papier à imprimer un air ou des paroles que tout le monde connaît ? Si bien que la fréquence d'une chanson dans les recueils spécialisés n'est pas la preuve indubitable de sa vogue à une date donnée. En revanche, la récurrence d'un timbre semble un indéniable indice de succès, qui nous permet de reconstituer peu ou prou la liste des « tubes » qui ont pu marquer l'oreille de chaque génération ; des chansonniers du temps, il semble ainsi possible de dégager une sorte de hit-parade et d'observer ses



évolutions : un travail qui au demeurant reste à faire. La pérennité de certaines chansons et de certains airs est également un phénomène remarquable, qui permet de nombreux « recyclages » : un même air, mais aussi parfois un même texte, inspiré à l'origine par un événement donné, vont faire l'objet de réemplois successifs, dans des circonstances diverses, parfois au prix de modifications qu'il est intéressant d'observer.

Un autre champ de réflexion ouvert par nos travaux mériterait sans doute une étude historiographique spécifique, c'est la question des différents modes de conservation et de transmission des textes jusqu'à nous. Par quels moyens, par quels hommes et dans quelle intention sont préservés et transmis ces « lieux de mémoire » que sont les chansons ? On a mentionné déjà les précieuses collections manuscrites de Pierre de L'Estoile et de François Rasse des Neux ; ont aussi été évoquées incidemment les minutes de certains procès qui nous conservent des imprimés occasionnels (feuilles volantes), ou les recueils factices constitués par certains amateurs, comme ceux que renferme la précieuse collection de la bibliothèque Méjanès à Aix-en-Provence, ou celle du duc de Brunswick à la bibliothèque de Wolfenbüttel. A été souligné enfin le rôle majeur des collections du fonds Clérambault à la Bibliothèque nationale de France, du Chansonnier Maurepas, du *Recueil des chansons historiques* d'Antoine Le Roux de Lincy, ou encore du *Chansonnier huguenot* d'Henri-Léonard Bordier.

On s'est aussi interrogé comme il se doit sur les auteurs de nos chansons d'actualité. Même si la très grande majorité des chansons conservées ont été publiées anonymement, un petit nombre d'auteurs sont pourtant mentionnés ou identifiables. D'une part, le dernier couplet de certaines chansons esquisse le portrait du « bon compagnon » qui les aurait écrites – un motif topique qui fournit de rares informations dont on peut interroger la fiabilité, ou le caractère conventionnel. D'autre part, plusieurs « chansons d'aventuriers » sont explicitement revendiquées dans le dernier couplet par leur auteur, Montbrac, Jean Lescot, Jean Chaperon notamment. Certains recueils de chansons relevant de la propagande anti-huguenote sont explicitement signés par un spécialiste du genre : Christophe de Bordeaux, lui-même successeur de Pierre Doré, dont le rôle méconnu de précurseur a été révélé. Certaines chansons enfin, signées ou non, semblent émaner de cénacles poétiques relativement bien identifiés : celui des poètes de cour proches de la Brigade de Ronsard, ou celui des amis du prince de Condé (Chandieu, Chrestien, Marcourt, Claude Rasse des Neux, frère de François, voire Rémi Belleau). On ne peut jamais exclure l'hypothèse d'une composition collective, soit qu'elle associe par exemple un groupe de soldats picards ou normands, soit qu'elle procède de l'émulation plaisante de poètes reconnus ; les fidèles lecteurs de Verdun L. Saulnier connaissent par

exemple la chanson manuscrite « faite par Lancelot Carles Evesque de Gier [*sic*, pour Riez] contre les docteurs & ministres assemblez à Poissy, 1561. Ronsard et Baïf y ont aussy besogné»<sup>1</sup>. Notons enfin qu'aucune autrice n'a été signalée dans ces travaux, mais l'on sait qu'au moins l'une des *Chansons spirituelles* de Marguerite de Navarre peut être entendue comme une chanson d'actualité<sup>2</sup>.

Quant aux formes poétiques et musicales, les nombreuses pièces présentées dans ce volume donnent un aperçu de leur diversité, et de la façon dont elles évoluent sensiblement au fil du siècle, en épousant les modes. Musicalement, les rares chansons composées sur une mélodie originale sont tantôt monodiques et strophiques, tantôt polyphoniques et soigneuses de mettre en valeur chaque mot par une mélodie spécifique (*durchkomponiert*). Mais l'immense majorité des chansons conservées apparaissent comme des *contrafacta*, des *contrafactures*, autrement dit des compositions poétiques établies à partir d'une mélodie préexistante, un *timbre*. Les innombrables textes ainsi composés brillent avant tout par leur diversité : plus ou moins simples et « populaires » de ton ou de facture, plus ou moins ornés rhétoriquement, plus ou moins respectueux des usages de la versification savante (qu'ont imposée progressivement Jean Lemaire de Belges, Clément Marot, Pierre de Ronsard et leurs amis). Mais ils ont presque tous en commun une composition en strophes (souvent très nombreuses), de longueur variable (entre 2 et 14 vers le plus souvent), isométriques ou hétérométriques, avec ou sans refrain, avec ou sans *bis* final. Nombre de chansons épousent aussi des formes fixes, qui se renouvellent au tournant des années 1550 : au début du règne de Henri II, rondeaux et ballades cèdent la place à des chansons intitulées « odes » et même à des sonnets (le sonnet étant bel et bien perçu dans les années 1550 comme une forme au moins potentiellement musicale). La chanson d'actualité adopte à l'occasion les formes poétiques les plus savantes (preuve s'il en était besoin qu'elle ne constitue pas nécessairement une forme d'expression populaire) : vers latins, vers français mesurés à l'antique...

La même diversité s'observe dans les structures de l'énonciation, qui pourraient aisément servir de base à une typologie générale des chansons (ou à la définition de sous-genres). D'ores et déjà peuvent s'opposer des voix masculines très majoritaires (tantôt singulières, tantôt collectives) et quelques voix féminines (plaintes de veuves par exemple). Certaines chansons relèvent de

1 Voir Verdun L. Saulnier, « Autour du colloque de Poissy : les avatars d'une chanson de Saint-Gelais à Ronsard et Théophile », *Bibliothèque d'humanisme et Renaissance*, 20/1, 1958, p. 56-70.

2 Voir Isabelle Garnier, « “Monstrez vous lors rebelle” : les *Chansons spirituelles* de Marguerite de Navarre, un jeu dangereux avec l'orthodoxie », dans Luce Albert et Mickaël Ribreau (dir.), *Polémiques en chansons*, à paraître.

fictions énonciatives diverses et constituent des prosopopées : elles donnent voix par exemple à une collectivité allégorisée (la France, « le peuple de France », le « peuple catholique », les habitants de telle ou telle ville). Nombre de chansons se distinguent encore par leur caractère narratif. La question des destinataires visés par les chansons n'est pas moins intéressante. Au-delà de quelques adresses à Dieu (qui transforment la chanson en prière), ou des adresses fictives à des collectivités, les destinataires mentionnés désignent essentiellement un public urbain, qui est celui des livres imprimés : « nobles, marchands et laboureurs ».

La question des destinataires est évidemment liée à celle, plus complexe, des enjeux et des fonctions de la chanson d'actualité. La plupart des contributions ont apporté à cet égard de précieux éléments de réflexion.

Ne serait-ce qu'en évoquant incidemment la possibilité d'une chanson composée « sur un coin de table » dans un camp, en marge d'une bataille, ou du moins sur le théâtre des opérations par les acteurs même de ce que nous appelons l'actualité, nos travaux ont bien mis en évidence, tout d'abord, la fonction première, immédiate, de la chanson, au service de la cohésion de la collectivité dont elle émane. La chanson crée du lien, elle soude le groupe en lui prêtant une voix commune ; de plus elle est apte à encourager l'effort, à galvaniser. De nombreux exemples l'ont montré.

S'ajoute à cette valeur immédiate, primordiale, une fonction informative à destination des villes : il s'agit de faire connaître les événements à un public qui n'en a pas été témoin. La structure narrative de nombreuses chansons répond à cette nécessité, et illustre la dimension historiographique du genre. Se pose dès lors la question parfois délicate du rapport entre le témoignage nécessairement orienté véhiculé par la chanson et ce qui nous apparaît comme la vérité historique (telle qu'elle peut être établie, plus ou moins clairement, en croisant d'autres sources, plus précises, ou plus fiables). Par exemple, certaines études de cas proposées ici montrent comment la chanson peut procéder à l'amplification rhétorique d'épisodes dont l'importance historique réelle ne s'impose pas. D'autres études suggèrent que la chanson colporte des rumeurs plus qu'elle ne véhicule des informations dignes de ce nom. Quoi qu'il en soit, ce que nous avons appelé chanson d'actualité paraît toujours un discours (ou un récit) orienté, émanant de l'une des parties engagées dans le conflit.

C'est pourquoi la chanson relève souvent moins de l'information proprement dite que de la célébration. Par son élaboration littéraire, par l'usage systématique, insistant, voire répétitif, des procédés lyriques les plus voyants, elle vise à susciter l'émotion des chanteurs et des auditeurs (la peine, l'indignation, l'horreur, mais aussi la joie, l'admiration), ainsi que l'adhésion de la collectivité aux valeurs qu'elle met en scène. On retrouve ici la fonction initiale de *liant* : fût-ce après coup, la chanson permettra encore de communier dans la peine comme dans

l'enthousiasme et l'admiration. Et c'est cet objectif proprement idéologique qui gouvernera le plus souvent le choix du timbre (les connotations émotionnelles associées au timbre étant censées se reporter sur l'événement chanté dans de nouvelles paroles). La chanson, on l'a montré, contribue ainsi à la fabrique de l'opinion publique naissante, avant de nous permettre aujourd'hui d'en observer les orientations et les mouvements.

284 Trois axes majeurs de propagande se dessinent, par lesquels trois sentiments semblent prioritairement stimulés. En premier lieu, la chanson patriotique confirme l'émergence, depuis la guerre de Cent Ans, d'un véritable sentiment national; celui-ci s'exprime souvent par le dénigrement de l'étranger, si bien que la chanson d'actualité n'est pas avare de stéréotypes xénophobes. La chanson apparaît d'autre part comme le véhicule privilégié du sentiment monarchique: il s'agit très souvent d'exprimer son allégeance à la couronne, et de conforter l'image du roi, des princes du sang, ou de leurs proches; la chanson célèbre avec emphase la grandeur de la dynastie, la vaillance et la gloire de ceux qui l'incarnent, l'amour et la confiance des sujets, sans oublier surtout la dimension sacrée de la fonction royale, qui rejoint le dernier enjeu; la chanson soutient et propage la ferveur religieuse: un très grand nombre de chansons d'actualité (la majorité peut-être?) comporte une dimension de supplication, de louange ou d'action de grâce, qui les apparente à des *chansons spirituelles*, c'est-à-dire à de véritables prières.

*Last but not least*, l'ultime fonction de la chanson n'est-elle pas de porter jusqu'à nous la mémoire de l'événement qu'elles célèbrent? Plusieurs études ont bien mis en évidence cet enjeu mémoriel, de mélodies et de textes qui, *effectivement* transmis de génération en génération, ont permis de « sacrer à la postérité » certains noms, mais aussi et surtout les émotions de nos ancêtres, qui peuvent à leur tour nous émouvoir, nous surprendre, voire nous indigner. Cinq siècles plus tard, une part non négligeable de leurs chansons s'offre encore à nous sous forme écrite, et il nous appartient de les faire revivre par la lecture et par l'étude, voire de les chanter à notre tour.

## ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION V. L. SAULNIER

18-19 JANVIER 2019

Colloque *Fleurs et jardins de poésie. Les Anthologies de poésie française au XVI<sup>e</sup> siècle*, org. Adeline Lionetto et Jean-Charles Monferran, avec le soutien de l'OBVIL, du CELLE, de l'ED3 de Sorbonne Université.

Dans le cadre de ce colloque a été organisé le 18 janvier à 19h, dans l'Amphithéâtre Guizot de la Sorbonne, un concert par l'Ensemble *I Sospiranti* (Esther Labourdette, voix, et Miguel Henry, luth), avec la collaboration de Jean Vignes, à partir des chansons tirées du recueil de Nicolas de La Grotte, mettant en musique les plus grands poètes de la Renaissance française (Ronsard, Desportes, Baïf et d'autres).

Partant de l'idée que la *Bibliographie des recueils collectifs de poésies du XVI<sup>e</sup> siècle*, du *Jardin de plaisance* (1502) aux *Recueils* de Toussaint Du Bray (1609) de Frédéric Lachèvre, est plus souvent citée que réellement interrogée, le colloque s'est donné pour mission de questionner les enjeux, les fonctions, les usages et la destination des anthologies de poésie française du XVI<sup>e</sup> siècle. Pour mieux saisir les spécificités de ce corpus et son évolution comme le départ entre anthologies imprimées et manuscrites, les intervenants du colloque ne se sont pas interdit de regarder en amont et en aval de la période, profitant de la fécondité des travaux sur le sujet de la part des spécialistes des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles comme du XVII<sup>e</sup> siècle. À titre de comparaison, de nombreuses communications se sont intéressées à des anthologies composées ailleurs en Europe et en toutes les langues.

17 JUIN 2019

Conférence de Bruno Méniel (Université de Nantes) autour de la réédition augmentée qu'il prépare du *Dictionnaire des écrivains juristes et juristes écrivains, du Moyen Âge au siècle des Lumières* (Classiques Garnier).

12-13 MARS 2020

Colloque *Littérature et Arts visuels à la Renaissance*, org. Luisa Capodiecì, Adeline Desbois-Ientile, Paul-Victor Desarbres, Adeline Lionetto, avec le soutien de Sorbonne Université, de l'Université Panthéon-Sorbonne, du Musée du Louvre, du CELLF, de l'EA STIH, de l'EA HICSA.

L'enjeu du colloque était de mettre en évidence les influences artistiques visibles dans les œuvres littéraires à partir de l'existence attestée d'une sociabilité entre mécènes, artistes et écrivains. Le dialogue des arts, présent dans la métaphore du livre-architecture, s'appuie sur un dialogue effectif entre ces différents acteurs. Les écrivains de la Renaissance vivent en effet en contact étroit et permanent avec d'autres artistes, fréquentent les mêmes cours ou les mêmes lieux et partagent les mêmes mécènes.

370

À la Renaissance, écrivains et artistes peuvent participer à des projets communs, dont les réalisations les plus grandioses sont celles des entrées et des fêtes royales, qui impliquent la collaboration de poètes, de peintres, de sculpteurs, d'architectes, ou même de maîtres de danse. Toutefois, les relations entre les artistes ne s'arrêtent pas à ces circonstances officielles et sont attestées aussi bien par leur correspondance que par diverses épîtres dédicatoires. Ces témoignages invitent à s'interroger, de manière globale, sur les relations qui unissent écrivains et artistes à la Renaissance, mais aussi sur l'influence qu'elles ont pu avoir sur la réalisation des œuvres littéraires ou artistiques relevant des arts visuels. Relues à la lumière d'une intertextualité intersémiotique, celles-ci révèlent la trace et l'importance de ces sociabilités artistiques. Les relations entre poésie et musique ayant déjà fait l'objet de plusieurs colloques récents, le colloque s'est centré sur les arts visuels, peinture et architecture, ainsi que sur des genres moins souvent présents dans la critique (gravure, sculpture, tapisserie), et sur la France qui offre un vaste champ d'étude. C'est un autre dialogue qui s'est noué, entre spécialistes de la littérature et historiens de l'art.

25-26 MARS 2021

Colloque sur Guillaume Postel, préparé par Paul-Victor Desarbres (Sorbonne Université), Frank Lestringant (Sorbonne Université) et Tristan Vigiàno (Université Louis Lumière Lyon 2), avec la collaboration d'Emilie Le Borgne.

Il y a eu peu de travaux collectifs d'envergure sur Postel depuis les colloques d'Avranches (publié en 1981) et de Venise (1988). Postel n'est pas inconnu et son œuvre est bien inventoriée (les manuscrits, par François Secret et les imprimés français, par Claude Postel —sans compter les précisions apportées



par les travaux ultérieurs). Ce colloque se propose donc d'abord de lire, puis de commenter les textes. Or beaucoup de traités manuscrits par exemple ne nous sont encore connus que par leur titre dans l'inventaire de F. Secret. Le contenu et la mise en forme de l'œuvre cosmographique ou théologique n'ont pas fini d'être appréciés. De plus, du point de vue de l'histoire des idées, si Postel est marginal, il cristallise aussi un certain nombre de courants de pensées de la Renaissance. On s'attachera à réfléchir aux sources moins connues qui ont influencé Postel, à l'inscription de son œuvre dans une forme d'illuminisme (à travers l'étude des courants de spiritualité des débuts du règne de François I<sup>er</sup>), à la dimension de tolérance, au statut particulier de l'eucharistie, ou encore à la question de la religion naturelle ou du rationalisme dans certains écrits. Des aspects plus techniques de son œuvre restent à décrire avec plus de précisions : les textes de kabbale chrétienne, la grammaire des langues sémitiques. Enfin, l'audience de Postel à la cour de France après 1561 est certaine (François Secret l'a montré), mais peu documentée ; ses réseaux restent encore à évaluer pour une large part. Ce colloque voudrait se donner pour tâche de faire avancer notre connaissance de Postel, de ses écrits et de leur influence – et contribuer en quelque sorte à une cartographie de l'œuvre, écrits et influence, du « docte et fol » Postel.



## ASSOCIATION V.L. SAULNIER

*Fondateur : Robert Aulotte †*

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président(e)s honoraires : Nicole Cazauran, Isabelle Pantin, Olivier Millet

Président : Jean-Charles Monferran

Vice-Président : Frank Lestringant

Secrétaire général : Alexandre Tarrête

Trésorière : Adeline Lionetto

Autres membres du Conseil d'administration : Guillaume Berthon, Jean Céard, Véronique Ferrer, Nicolas Kiès, Anne-Pascale Pouey-Mounou, Marie-Claire Thomine

### MEMBRES DE L'ASSOCIATION V.L. SAULNIER

AIDA-JINNO Yoshiko

ALLEMAND Jacqueline

AMAZAN Louise

ANDRIEUX Armelle

ARNOULD Jean-Claude

BARIOZ Alain-Cyril

BEAUDIN Jean-Dominique

BERNAND Carmen

BERTHON Guillaume

BERTOLINO Alessandro

BETTENS Olivier

BIZET Michel

BLUM Claude

BOKDAM Sylviane

BOUCHARD Andrée

BOUYER Thérèse

BRUNEL Jean

CEARD Jean

CHIRON Pascale

CLEMENT Michèle

CONCONI Bruna

COOPER Richard

CRESCENZO Richard

DAUPHINE James

DAUVOIS Nathalie

DE FRANCESCHI Anne-Sophie

DEMBRUK Sofina

DEMONET Marie-Luce

DESARBRES Paul-Victor

DESBOIS-IENTILE Adeline

DESCIMON Robert

DESROSIERS Diane

ENGAMMARE Max  
ERRERA Raphaëlle  
FANLO Jean-Raymond  
FERRER Véronique  
FLIEGE Daniel  
FRAGONARD Marie-Madeleine  
GIACONE Franco  
GOEURY Julien  
GRESLE Dominique  
GUILLEMINOT-CHRETIEN  
Geneviève  
HEURTEFEU Jacqueline  
HOBART Brenton  
HUCHON Mireille  
HUNKELER Thomas  
IWASHITA-KAJIRO Aya  
KIES Nicolas  
KURSCHEIDT Jonas  
LAUBNER Jérôme  
LE CADET Nicolas  
LE HIR Marie-Bénédicte  
LECOINTE Jean  
LEFEVRE Sylvie  
LEMOINE Maria  
LETERRIER-GAGLIANO Anne-Gaëlle  
LIONETTO Adeline  
MAGNIEN-SIMONIN Catherine  
MENINI Romain  
MILLET Olivier  
MIOTTI Mariangela  
MONFERRAN Jean-Charles  
MOTHU Alain  
MOUNIER Pascale  
MULLER Catherine  
PANTIN Isabelle  
PEDEFLOUS Olivier  
POCHMALICKI Lisa  
POIRSON Florence  
POUEY-MOUNOU Anne-Pascale  
PROVINI Sandra  
RAMBAUD Stéphanie  
RENNER Bernd  
ROSA Sylvie  
ROUDAUT François  
SCHRENK Gilbert  
SMITH Marc  
TACAILLE Alice  
TAKESHITA Setsuko  
TARRETE Alexandre  
THOMAS Jean-Claude  
THOMINE Marie-Claire  
TRIAANTAFYLLOU Angeliki  
TROTOT Caroline  
UETANI Toshinori  
VIGLIANO Tristan  
VIGNES Jean  
WEBER Edith

## TABLE DES MATIÈRES

Chansons de toujours (en guise de prélude)	
Frank Lestringant.....	7
Les chansons d'actualité mises en livrets gothiques. Formes, matérialité, enjeux	
Marion Pouspin.....	15
« Des nouvelles de delà les monts ». Les chansons d'actualité des plaquettes et recueils gothiques de l'officine <i>À l'Écu de France</i> (atelier des Trepperel et d'Alain Lotrian)	
Adeline Lionetto .....	37
La prise de Rome de 1527 dans la chanson populaire (xvi <sup>e</sup> -xxi <sup>e</sup> siècle)	
Robert Bouthillier & Eva Guillorel.....	69
Chansons et récits de bataille dans quelques occasionnels de la fin du règne de François I <sup>er</sup>	
Sophie Astier.....	89
La chanson d'aventurier	
Laurent Vissière.....	109
Chansons : lieux de mémoire et enjeux d'actualité pendant la première décennie du règne d'Henri III (1574-1584)	
Tatiana Debbagi Baranova.....	133
<i>Merck Toch Hoe Sterck</i> : les « chansons des gueux » aux Pays-Bas	
Jelle Koopmans.....	149
<i>Les Cantiques dechantées</i> de Pierre Doré : un recueil pionnier dans l'histoire du chant catholique ?	
Pierre Tenne.....	161
Le chant de l'actualité dans le <i>Recueil poétique</i> (Ms. français 22565 de la BnF) de François Rasse des Neux	
Gilbert Schrenck.....	181
L'éloge de la paix dans les recueils de chansons sans musique publiés par les libraires-imprimeurs Rigaud et Bonfons (1548-1601)	
Stéphane Partiot.....	199
Henri IV et le duc de Parme : un air pour le siège de 1592 ?	
Isabelle His.....	217

	Chanter les assassinats d'Henri III et d'Henri IV : commémorer ou moraliser ? Melinda Latour.....	233
	Pleurer l'assassinat des Guises : la poésie des chansons comparée à celles des autres poèmes funéraires de circonstance Anne-Gaëlle Leterrier-Gagliano .....	243
	La réception de l'« Ode sur les misères des Églises françaises » d'Antoine de Chandieu : construction imaginaire et réalités historiques Julien Goeury.....	263
	Conclusions Jean Vignes.....	279
	Notes de programme.....	285
	Index des noms de personnes .....	357
	Index des noms de lieux .....	365
376	Activités de l'association V. L. Saulnier.....	369
	Association V.L. Saulnier .....	373